



Protéger et défendre le Canada
Protect and defend Canada

CANADA COMMAND COMMANDEMENT CANADA

DOCUMENT D'INFORMATION

BG-09.05

Le 28 septembre 2009

Étude des trois commandements

Les forces armées canadiennes et américaines ont une longue tradition de collaboration et de coordination lorsqu'il est question de la défense et de la sécurité. Formé le 1^{er} février 2006, le Commandement Canada est le quartier général militaire responsable des opérations courantes et de contingence des Forces canadiennes (FC) au Canada et en Amérique du Nord. Pour accomplir sa mission de protéger et de défendre le Canada (*protegemus et defendimus* est d'ailleurs sa devise), le Commandement Canada collabore étroitement avec des ministères et des organismes fédéraux, ainsi qu'avec des organisations continentales, fédérales, provinciales, territoriales et non-gouvernementales.

Les partenaires continentaux du Commandement Canada, c'est-à-dire le U.S. Northern Command, créé en 2002, et le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), mis sur pied en 1958, se partagent la tâche de défendre l'Amérique du Nord. Les trois commandements opèrent dans un environnement de sécurité commun, mènent des missions complémentaires, partagent des valeurs et doivent collaborer étroitement pour assumer nos responsabilités individuelles et collectives relativement à la défense et à la sécurité de l'Amérique du Nord.

À la fin 2007, le Chef d'état-major de la Défense et son homologue américain, le Chairman of the Joint Chiefs of Staff, ont amorcé une étude pour enquêter sur les rôles, les missions et les relations à venir pour les trois commandements chargés de défendre l'Amérique du Nord. L'**Étude des trois commandements** a examiné l'évolution de la responsabilité commune du Commandement Canada, du U.S. Northern Command et du NORAD en ce qui concerne la défense de l'Amérique du Nord tout en cernant les occasions d'accomplir cette mission plus facilement et d'en augmenter l'efficacité.

Le but global de l'**Étude des trois commandements** est l'amélioration de la défense et de la sécurité nord-américaines tout en respectant la souveraineté nationale. À cette fin, l'**Étude des trois commandements** se concentre sur le renforcement de la capacité des forces armées canadiennes et américaines d'agir rapidement et de façon coordonnée; de cerner, de décourager, de perturber et d'éliminer des menaces pour le Canada et les É.-U. de concert avec leurs partenaires interinstitutions et de fournir un soutien rapide et efficace aux autorités civiles à la demande des gouvernements concernés. L'étude devrait prendre fin à la fin 2009.

Comme l'indique la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, le Canada doit demeurer un partenaire solide et fiable dans la défense de l'Amérique du Nord. En collaborant avec nos

partenaires binationaux et bilatéraux dans l'**Étude des trois commandements**, les Forces canadiennes demeurent un partenaire crédible dans la défense du continent.

Cadre d'amélioration de la collaboration militaire

Un des éléments les plus importants de l'**Étude des trois commandements** est le *Cadre d'amélioration de la collaboration militaire entre le NORAD, le U.S. Northern Command et le Commandement Canada*. Le *Cadre* explique comment les trois commandements opèrent et interagissent, met en évidence les relations fondamentales et souligne les responsabilités de commandement concernant le soutien mutuel et la collaboration. Le *Cadre* traite d'enjeux de niveau opérationnel entre les forces armées, mais il sert également à cerner les difficultés à venir et les domaines d'intérêt commun émergents.

En termes simples, le *Cadre* est un énoncé des rôles et des responsabilités des trois commandements en ce qui a trait à la défense et à la sécurité continentales et cerne les secteurs méritant plus de discussions et d'études. Le *Cadre* évalue les enjeux comme le commandement et le contrôle, l'organisation et l'interopérabilité dans le but d'éliminer les lacunes et de resserrer les liens. Parmi les exemples spécifiques mentionnés, citons la synchronisation des rythmes opérationnels et l'augmentation de la participation aux exercices. Il cerne également les secteurs où les commandements peuvent avoir besoin de plus de précisions, y compris la planification de contingence et en cas de crise, les opérations, la mise en commun de renseignements et d'information, les exercices et l'instruction et la collaboration avec les partenaires de la mission. Le but immédiat du *Cadre* est d'encourager une meilleure collaboration militaire entre les trois commandements.

Selon la Stratégie de défense *Le Canada d'abord*, les FC continueront de collaborer avec leurs homologues américains à titre de partenaires au sein du NORAD et le Commandement Canada continuera de collaborer avec le U.S. Northern Command à l'appui des objectifs communs. Dans ce but, les forces armées des deux pays continueront de travailler en vue de mettre en place un climat de collaboration efficace dans les opérations en Amérique du Nord. L'**Étude des trois commandements** représente un investissement dans la consolidation de la défense et de la sécurité nord-américaines. Le *Cadre d'amélioration de la collaboration militaire entre le NORAD, le U.S. Northern Command et le Commandement Canada* représente un dividende important de cet investissement et un pas essentiel dans l'évolution de nos responsabilités communes en matière de défense et de sécurité.